

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/1318 7 December 2018

FRENCH

Original: ENGLISH

1208^e séance plénière

Journal nº 1208 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1318 TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (MC.DD/1/18);
- Projet de déclaration ministérielle sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 » (MC.DD/22/18);
- Projet de décision sur la sécurité des journalistes (MC.DD/2/18/Rev.5);
- Projet de déclaration sur l'économie numérique comme moteur de la promotion de la coopération, de la sécurité et de la croissance (MC.DD/5/18/Rev.6);
- Projet de décision intitulée « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes » (MC.DD/11/18/Rev.4);
- Projet de décision sur la valorisation du capital humain à l'ère numérique (MC.DD/4/18/Rev.4);
- Projet de déclaration sur le rôle de la jeunesse dans la contribution aux efforts de paix et de sécurité (MC.DD/17/18/Rev.5);
- Projet de déclaration sur la sécurité et la coopération dans la région méditerranéenne (MC.DD/15/18/Rev.5);
- Projet de décision sur le renforcement des efforts visant à prévenir et combattre la traite des enfants, notamment des mineurs non accompagnés (MC.DD/9/18/Rev.3);
 - Recommande au Conseil ministériel d'adopter les documents susmentionnés.